



Les enseignant·e·s et les ASEM des écoles maternelles rennaises uni·e·s pour de meilleures conditions de travail

Les ASEM de la ville de Rennes sont engagé·e·s dans un mouvement de grève depuis plusieurs semaines suite à la décision de la Direction de l'Éducation et de l'Enfance (DEE) de supprimer le pool de remplaçant·e et de redéployer ces effectifs dans des écoles en REP. L'institutionnalisation du non remplacement des ASEM pour des arrêts de travail de moins de 4 semaines est une dégradation supplémentaire du service public d'éducation.

Les parents d'élèves sont en grande majorité solidaires de ce mouvement car ils et elles ont bien conscience que la présence d'une ASEM dans chaque classe de maternelle est essentielle pour le bon fonctionnement de l'école et que cette mesure contribue à la dégradation des conditions d'accueil de leurs enfants. D'ailleurs, jeudi 15 juin, parents et ASEM rassemblé·e·s place de la Mairie, sont entré·e·s dans la Mairie de Rennes signe d'une colère profonde.

La DEE de la ville de Rennes tente d'endiguer le mouvement de grève en organisant des réunions avec les ASEM. Les propos récemment tenus par M. Gauvain responsable de la DEE sont profondément choquants. Selon lui,

le corps enseignant : percevrait les ASEM comme des agents à leur service, aurait un sentiment d'appartenance mal venu en disant "mon ASEM", laisserait la responsabilité de leur classe aux ASEM, refuserait d'aider les ASEM en cas de nombreux changes, outrepasserait en certaines occasions le droit du travail, demanderait aux ASEM d'évaluer leurs élèves.

Ces propos ne reflètent aucunement le fonctionnement au sein des équipes pédagogiques des écoles rennaises. Les enseignant·e·s en école maternelle constatent, tous les jours, le travail effectué par leurs collègues ASEM sans lequel·le·s il ne serait pas possible de faire classe. Ils et elles constatent également le mépris de la qualité de ce travail par la DEE quand elle propose de ne plus les remplacer ou de les remplacer par des personnes moins qualifié·e·s.

Les organisations syndicales CGT éduc'action, SNUDI-FO 35, FSU 35, SUD Education 35, UNSA Education 35 condamnent fermement ces propos diffamatoires envers la profession enseignante. Nous, enseignant·e·s, sommes parfaitement conscient·e·s et solidaires des conditions de travail de nos collègues ASEM et dénonçons la forte dégradation de celles-ci qu'entraînerait la décision de la DEE.

L'intersyndicale Education appelle les enseignant·e·s à rejoindre les prochaines actions intersyndicales des ASEM de la ville de Rennes qui se tiendront dans les prochains jours :

Mardi 20 juin à 16h45, place de la Mairie :

Rassemblement à l'occasion de la réception des syndicats par Mme Appéré, Maire de Rennes

Lundi 26 juin à 17h00, place de la Mairie :

Rassemblement à l'occasion du Conseil Municipal de Rennes

L'intersyndicale Education appelle les enseignant·e·s à se réunir dans leurs écoles pour décider d'une action commune la semaine du 26 au 30 juin. Un préavis de grève a été déposé.